



## FORMATION FACILITATEUR OMT & AMT

### FORMATION DE BASE

Un cycle OMT de base avec un entraînement sur 2 mois, protocole et pratique  
Une retraite d'intégration d'une semaine dans les 6 mois

### DOSSIER DE CANDIDATURE

CV professionnel

CV du dharma

Une lettre de motivation

Une attestation sur l'honneur d'une pratique quotidienne de la pleine présence depuis 2 ans

### FORMATION GÉNÉRALE

**3 fois 8 jours** dans lesquels :

- La révision du protocole et le diplôme de sciences contemplatives (2 fois 8 jours)  
Cette formation octroie le diplôme en sciences contemplatives opératives
- La formation didactique de 4 jours – aspects didactiques et dynamique de groupe
- La retraite de passage (8 jours)

**2 fois 8 jours** pour ceux qui veulent transmettre, y compris à titre professionnel

- Un stage d'intégration assisté un facilitateur lors de deux cycle OMT et d'entraînement en 2 mois
- Adhésion à la charte éthique et à l'engagement déontologique (signature)

Ensuite, la supervision par le tuteur pendant les deux premiers cycles et pendant la première année en tant que facilitateur.

### ACCREDITATION ET RENOUVELLEMENT D'ACCREDITATION

Etre facilitateur est un processus de formation continue et l'accréditation se renouvelle tous les ans.

#### Pour la 1<sup>ère</sup> accréditation :

1. Demande écrite sur la base d'un dossier complet et d'un entretien avec un membre de la commission d'accréditation.
2. Stage d'accréditation sous forme d'une retraite individuelle de 5 jours dont 3 jours dans le cabinet noir.
3. Entretien personnel avec Denys Rinpoché au moment de la remise du diplôme.

#### Pour les renouvellements :

L'accréditation est valable pour un an et se renouvelle sur la base d'une demande écrite et des conditions nécessaires pour cela. Une retraite annuelle collective de facilitateur au minimum une année sur deux.

**Les 9 critères pour l'accréditation et son renouvellement :**

1. Pratique : maintenir une pratique personnelle régulière, participer aux retraites collectives des facilitateurs, développer son expérience de la pleine présence assise et en action
2. Activité et transmission : maintenir un lien de loyauté avec la transmission et l'OMT Network et rester actif en tant que facilitateur
3. Étude et compréhension : maintenir ses compétences à niveau et s'inscrire dans un processus actif de supervision
4. Administratif : un dossier de candidature et un parcours complet, bilan annuel d'activités, de formation, de transmission (y compris un bilan financier) et de pratique
5. Discipline et éthique : exercer dans le cadre de la loi, de l'engagement déontologique et de la charte, et pour les professionnels, dans le respect de la déontologie de leur métier et les règles de leur cadre institutionnel, de pas avoir été suspendu ou radié
6. Service au Network
7. Respect du modèle économique de l'économie de don